

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 13 juillet 2017

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 180 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Guy ALBERT - Martial ALVAREZ - Michel AMIEL - Christian AMIRATY - Serge ANDREONI - Philippe ARDHUIN - Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Michel AZOULAI - René BACCINO - Guy BARRET - Sylvia BARTHELEMY - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - André BERTERO - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Odile BONTHOUX - Patrick BORÉ - Nadia BOULAINSEUR - Michel BOULAN - Frédéric BOUSQUET - Valérie BOYER - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Marie-Christine CALATAYUD - Henri CAMBESSEDES - Jean-Louis CANAL - Laure-Agnès CARADEC - Eric CASADO - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Gérard CHENOZ - Jean-David CIOT - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Auguste COLOMB - Laurent COMAS - Monique CORDIER - Jean-François CORNO - Pierre COULOMB - Georges CRISTIANI - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Monique DAUBET-GRUNDLER - Philippe DE SAINTDO - Jean-Claude DELAGE - Christian DELAVET - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Sylvaine DI CARO - Nouriat DJAMBAE - Pierre DJIANE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Hervé FABRE-AUBRESPY - Nathalie FEDI - Jean-Claude FERAUD - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Jacky GERARD - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Georges GOMEZ - Philippe GRANGE - Jean-Christophe GROSSI - Albert GUIGUI - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Eliane ISIDORE - Nicolas ISNARD - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Nicole JOULIA - Mireille JOUVE - André JULLIEN - Didier KHELFA - Dany LAMY - Stéphane LE RUDULIER - Gisèle LELOUIS - Gaëlle LENFANT - Jean-Marie LEONARDIS - Hélène LHEN-ROUBAUD - Jean-Pierre MAGGI - Antoine MAGGIO - Irène MALAUZAT - Joël MANCEL - Rémi MARCENGO - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Régis MARTIN - Christophe MASSE - Marcel MAUNIER - Roger MEI - Danielle MENET - Arnaud MERCIER - Xavier MERY - Marie-Claude MICHEL - Michel MILLE - Danielle MILON - Pierre MINGAUD - Richard MIRON - André MOLINO - Jean-Claude MONDOLINI - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Yves MORAINÉ - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Jérôme ORGEAS - Patrick PADOVANI - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Chrystiane PAUL - Christian PELLICANI - Stéphane PICHON - Catherine PILA - Roger PIZOT - Marc POGGIALE - Jean-Jacques POLITANO - Henri PONS - Véronique PRADEL - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - René RAIMONDI - Bernard RAMOND - Julien RAVIER - Stéphane RAVIER - Martine RENAUD - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Michel ROUX - Lionel ROYER-PERREAUT - Florian SALAZAR-MARTIN - Sandra SALOUM-DALBIN - Isabelle SAVON - Jean-Pierre SERRUS - Emmanuelle SINOPOLI - Marie-France SOURD GULINO - Luc TALASSINOS - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Maxime TOMMASINI - Jocelyne TRANI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Philippe VERAN - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Patrick VILORIA - Yves WIGT - David YTIER - Kheira ZENAFI.

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT représentée par Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC représenté par Jean-Pierre SERRUS - Patrick APPARICIO représenté par André BERTERO - Mireille BALLETTI représentée par Valérie BOYER - Jacques BOUDON représenté par Philippe DE SAINTDO - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Muriel PRISCO - Martine CESARI représentée par Danièle GARCIA - Maurice CHAZEAU représenté par Alexandre GALLESE - Robert DAGORNE représenté par Arnaud MERCIER - Sophie DEGIOANNI représentée par Jean-Louis CANAL - Bernard DESTROST représenté par Gérard GAZAY - Eric DIARD représenté par Roland MOUREN - Gilbert FERRARI représenté par François BERNARDINI - Olivier FREGÉAC représenté par Joël MANCEL - Hélène GENTE-CEAGLIO représentée par Yves WIGT - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Gérard BRAMOULLÉ - Robert LAGIER représenté par Georges CRISTIANI - Nathalie LAINE représentée par Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Albert LAPEYRE représenté par Monique DAUBET-GRUNDLER - Eric LE DISSÈS représenté par Georges ROSSO - Michel LEGIER représenté par Régis MARTIN - Annie LEVY-MOZZICONACCI représentée par Gaëlle LENFANT - Marie-Louise LOTA représentée par Maxime TOMMASINI - Laurence LUCCIONI représentée par Frédéric COLLART - Bernard MARTY représenté par Garo HOVSEPIAN - Florence MASSE représentée par Christophe MASSE - Georges MAURY représenté par Yves BEAUVAL - Patrick MENNUCCI représenté par Samia GHALI - Yves MESNARD représenté par Pierre MINGAUD - Virginie MONNET-CORTI représentée par Frédéric DOURNAYAN - Pascale MORBELLI représentée par Jean-Claude MONDOLINI - Lisette NARDUCCI représentée par Gérard CHENOZ - Stéphane PAOLI représenté par Francis TAULAN - Roger PELLENC représenté par Jean-Claude FERAUD - Gérard POLIZZI représenté par Stéphane MARI - Marie-Laure ROCCA-SERRA représentée par Pierre DJIANE - Maryse RODDE représentée par Frédéric VIGOUROUX - Alain ROUSSET représenté par Danielle MENET - Roger RUZE représenté par Nadia BOULAINSEUR - Jean-Louis TIXIER représenté par Patrick BORÉ - Josette VENTRE représentée par Bruno GILLES.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Loïc BARAT - Michel CATANEO - Claude FILIPPI - Michel LAN - Richard MALLIÉ - Bernard MARANDAT - Serge PEROTTINO - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Nathalie PIGAMO - Patrick PIN - Roland POVINELLI - Maryvonne RIBIERE - Eric SCOTTO - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Jules SUSINI - Didier ZANINI - Karim ZERIBI - Karima ZERKANI-RAYNAL.

Signé le 13 Juillet 2017

Reçu au Contrôle de légalité le 20 juillet 2017

Monsieur le Président a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

TRA 005-2329/17/CM

**■ Approbation du programme de prolongement du BHNS du réseau des bus de l'étang vers la halte ferrée et son pôle d'échanges associé de Plan de Campagne aux Pennes Mirabeau et vers le pôle d'activités des Florides à Marignane en vue du lancement de la maîtrise d'oeuvre - Demande de subventions auprès des partenaires potentiels
MET 17/3916/CM**

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

En décembre 2016, le Conseil de la Métropole a approuvé l'Agenda de la Mobilité. Ce dernier, pour répondre aux défis environnementaux et économiques, se donne le but, d'ici 2025, de doubler l'usage des transports en commun d'échelle métropolitaine, et d'augmenter de 50% celui des transports locaux.

L'agenda de la mobilité est structuré autour de lignes et de pôles d'échanges premium afin de convaincre les automobilistes et d'offrir des transports, fréquents, rapides, fiables, interconnectés et accessibles à tous. Le Zenibus, BHNS reliant Marignane, Saint-Victoret, Vitrolles et les Pennes Mirabeau dans sa phase 1 et ses prolongements vers Plan de Campagne et vers le technoparc des Florides, est l'une de ces lignes premium.

Lors du comité de pilotage du 19 avril 2017 du projet de prolongements du BHNS du réseau des Bus de l'Etang vers la halte ferrée et son pôle d'échanges associé de Plan de Campagne au Pennes Mirabeau et vers le pôle d'activités des Florides à Marignane en vue du lancement de la maîtrise d'oeuvre, le programme de l'opération a été présenté et approuvé à l'unanimité par les participants.

Rappel des aménagements réalisés dans le cadre de la phase 1 du BHNS :

L'itinéraire de la phase 1 représente 17km entre le square de Gaulle aux Pennes Mirabeau et le lycée Genevoix à Marignane. Ce projet a bénéficié d'une subvention de l'Etat au titre du Grenelle 2 dans le cadre du 2^{ème} appel à projet Transport en 2010.

Le projet a consisté en la réalisation d'aménagements ponctuels répartis en différents points du tracé :

- 3.8 km de site propre pour les deux sens
- 33 carrefours et giratoires équipés de feux tricolores de régulation pour le passage du BHNS
- 33 stations BHNS composées de deux arrêts et réalisées selon le design spécifique de la ligne
- 2 terminus (square de Gaulle aux Pennes Mirabeau et lycée Genevoix à Marignane).

Les aménagements du projet de la phase 2 du BHNS sont les suivants :

- L'objectif est de desservir des pôles économiques importants grâce à une extension de la ligne initiale du BHNS. Ainsi le périmètre des prolongements s'étend sur 6,860 km dont 3,740 km de sites propres, au Sud et à l'Est :
- Au sud, du lycée Genevoix au technoparc des Florides côté Marignane, 2,45 km
- A l'Est, du square De Gaulle à la halte ferrée et son pôle d'échanges associé de Plan de Campagne côté Pennes Mirabeau, 4,410 km.

1) Aménagements complémentaires du tracé existant :

Après quelques mois d'exploitation du Zenibus, 2 points de congestion sur le tracé de la phase 1 ont été identifiés, provoquant une perte d'environ 15 min en heure de pointe. Pour améliorer la situation deux aménagements complémentaires de la phase 1 du BHNS sont à réaliser :

Signé le 13 Juillet 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 20 juillet 2017

- la création d'un couloir bus de la sortie de la zone des Estroublans à Vitrolles jusqu'au boulevard Cailloux à saint Victoret sur 200 m linéaire
- la création d'un couloir bidirectionnel et le déplacement de la station Athènes-Rome sur le boulevard de l'Europe à Vitrolles. Ces linéaires d'aménagement représentent environ 200 m linéaire de sites propres.

2) Les aménagements des prolongements :

Côté Pennes Mirabeau :

- La création d'un parking relais d'une soixantaine de places au niveau du giratoire de Versailles aux Pennes Mirabeau
- Des aménagements de sites propres et de couloirs d'approches sur environ 2,700 kilomètres de linéaire par sens
- La création de 4 stations
- L'installation de système de régulation sur 5 carrefours

Côté Marignane :

- La requalification du parking existant en parking relais d'environ 60 places du lycée Genevoix et création de quais pour les transports scolaires au sein du parking.
- La création d'un parking relais d'environ 60 places à proximité du pôle d'échanges du Technoparc des Florides à Marignane
- Des aménagements de sites propres et de couloirs d'approches sur environ 680 mètres de linéaire par sens
- La création de 2 stations
- L'installation de système de régulation sur les 3 giratoires

Le coût total de l'opération a été arrêté à 15,297 Millions d'euros HT soit 18,357 Millions d'euros HT TTC par délibération du Conseil Métropolitain le 30/03/2017.

Les membres du Comité de Pilotage ont acté et validé le programme du projet de prolongements du BHNS.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée ;
- La délibération n° 2013/623 approuvée le 1^{er} juillet 2013 par les membres du Syndicat Mixte des Transports de l'Est de l'Etang de Berre, intégré à la Métropole depuis le 1^{er} avril 2016, portant sur le projet de prolongement du BHNS jusqu'à la ZAC des Florides à l'ouest et jusqu'à Plan de Campagne au Sud et autorisant le Président à déposer le dossier de subvention auprès de l'Etat dans le cadre du 3e appel à projet Transports Collectifs et mobilité durable hors Ile de France ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°16/2355/CM du Conseil de Métropole du 15 décembre 2016, approuvant l'Agenda de la Mobilité Métropolitain ;

Signé le 13 Juillet 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 20 juillet 2017

- La délibération n° 17/005-1793/CM du Conseil de Métropole du 30 mars 2017, approuvant la revalorisation et l'affectation d'une opération BHNS Bus de l'Etang Phase 2 dans le cadre du Budget annexe Transport de la Métropole Aix-Marseille Provence.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'en date du 1^{er} juillet 2013 les membres du Syndicat Mixte des Transports de l'Est de l'Etang de Berre, intégré à la Métropole depuis le 1^{er} avril 2016, ont approuvé le projet de prolongement du BHNS jusqu'à la ZAC des Florides à l'ouest et jusqu'à Plan de Campagne au Sud et autorisé le Président à déposer le dossier de subvention auprès de l'Etat dans le cadre du 3e appel à projet Transports Collectifs et mobilité durable hors Ile de France ;
- Qu'il est nécessaire d'approuver le programme de prolongements du BHNS du réseau des bus de l'Etang et de présenter les demandes de subventions auprès des partenaires potentiels de cette opération.

Délibère

Article 1 :

Est approuvé le programme en vue de lancer la maîtrise d'œuvre.

Article 2 :

Monsieur le Président de la Métropole ou son représentant est autorisé à solliciter des participations financières au taux le plus élevé possible, des partenaires potentiels de cette opération et à signer les documents s'y rapportant.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Mobilité, Déplacements et Transports

Jean-Pierre SERRUS